

Sous-préfet

Yann **LE BRUN**

Secrétariat : **Flore Heinfling**

☎ 05.55.72.62.37

Sous-préfet :
Réfèrent départemental
pour la ruralité en lien avec
la préfecture (schéma départemental,
Téléphonie mobile/Numérique)

Secrétaire générale

Sylvie **MASSON**

☎ 05.55.72.62.31

Secrétariat général et suivi des réglementations

Relations avec les collectivités locales et coordination territoriale des politiques publiques

- * Secrétariat du sous-préfet
- * Suivi du budget de fonctionnement.
- * Greffe des associations
- * Expulsions locatives
- * Suivi des dossiers travaux
- * Sécurité
 - ✓ Sécurité civile
 - ✓ Commission de sécurité des établissements recevant du public
 - ✓ Gestion de crise
 - ✓ Manifestation sportive (missions résiduelles)
- * Courrier
- * Réglementations diverses :
 - ✓ élections : élections complémentaires
 - ✓ transports de corps
- * Point numérique

- * Conseil aux collectivités locales
- * Pré-contrôle de légalité et suivi du contrôle de légalité
- * Contrôle budgétaire
- * Intercommunalité
- * Suivi de l'activité économique et de l'emploi
- * Biens de sections
- * Programmation des dotations et des subventions de l'État (DETR) et certificat de paiement
- * Suivi des politiques publiques de l'État
- * Suivi des mesures relatives à la ruralité en lien avec le sous-préfet réfèrent départemental (MSAP)
- * Ingénierie de projet
- * Suivi des dossiers transversaux

SOUS-PREFECTURE D'USSEL

1 BOULEVARD DE LA PRADE – 19200 USSEL

Tél : 05.55.20.55.20

Fax : 05.55.72.45.00

Mail : sp-ussel@correze.gouv.fr

<https://www.facebook.com/prefet19>